

PV de la réunion du 08 décembre 2009 : GT plantes invasives

Documents disponibles sur le site internet www.crdg.be

- . Invitation à la réunion
- . Diaporama de présentation
- . Liste des présents et des participants à l'inventaire
- . Fiches de gestion des 3 espèces
- . Stratégie de lutte 2010

- . Accueil par Jean-Marie Tricot.
- . Etat des lieux et présentation des apports de l'inventaire, rappel des méthodes de gestion et de la législation par Jérémie Guyon.
- . Tour de table des personnes présentes.

Puis selon le plan de l'ordre du jour :

1. Expériences des partenaires dans la lutte contre les plantes invasives :

- . **Rixensart 2009 (Julien Taymans)** : action renouvelées (2 fauches dans l'année) et balsamines (1 arrachage tardif) au niveau de la réserve de la Grande Bruyère la long de la Lasne. Appel à bénévoles : Natagora + membres du PCDN + GSK (via la Banque du temps). A suivre ...
- . **Court-St-Etienne 2008 (Marie-Astrid Hardy)** : action renouvelées (1 fauche pendant été 2008) et balsamines (1 arrachage) au niveau du Foyer Populaire la long de la Dyle. Echange de bons procédés avec des scouts contre l'utilisation d'un local. Pas de suivi ...
- . **Walhain 2008 (Bénédicte Maréchal)** : gestion de la berce en certains endroits du territoire communal. Ouvriers communaux. Suivi ?
- . **Villers-la-Ville 2008 (Delphine De Laët & Marc Mauclet)** : gestion de la berce sur le long de la Pescherée. Intervention ponctuelle des Services techniques provinciaux. Suivi ?
- . **Chastre (??)** : gestion (intervention ponctuelle) par les services techniques provinciaux le long de la Houssière ... espèce ? Suivi ?
- . **Grez-Doiceau (Jean-Claude Krack)** : gestion de la balsamine dans les réserves naturelles domaniales par le DNF (fauchage puis plantations arbustives concurrentielles, comme le noisetier).

2. Tour de table autour de 2 conditions estimées nécessaires pour la mise en place d'une stratégie coordonnée : disponibilité minimale en terme humain (5-6 personnes, bénévoles, agents communaux, gestionnaires) ainsi qu'un soutien logistique de la commune et/ou des gestionnaires pour ce qui est de l'évacuation des résidus de gestion :

. Stéphane Colin (Chastre) :

Propositions irréalistes notamment en terme de disponibilité des agents communaux pour un suivi tel que celui-là [[problème disponibilité en hommes](#)]. Souhaite alors pouvoir utiliser une technique chimique (gain de temps) [[problème aspect pratique des gestions](#)]. Possibilité de brûler les résidus. [[problème gestion des résidus](#)]

. Marie Sengier (Lasne) :

Problème de disponibilité de temps pour les agents communaux. Ne pourra donc pas en mettre [[problème disponibilité en hommes](#)]. Souhait émis que des agents Wallo'net soient

engagés [problème moyens issus de la RW]. OK pour mettre à disposition un conteneur. Souhait également d'une coordination supra-communale entre Lasne et Rixensart.

. Willy Calleeuw (Lasne Nature) :

Pas de disponibilité non plus en terme de personnes ; mais peut-être de façon ponctuelle avec des scouts [problème disponibilité en hommes]. A ce sujet, attention à l'accessibilité des berges, donc c'est OK avec des scouts mais pour des actions ponctuelles aux endroits accessibles. [problème sécurité physique]

Souhait également que la Région wallonne donne plus de moyen aux communes via l'engagement d'ouvriers Wallo'net ou autres. [problème moyens issus de la RW]

. Anne-Catherine Bontemps (Waterloo) :

OK pour la mise à disposition d'un conteneur afin d'évacuer les résidus de gestion, mais pas pour le personnel [problème disponibilité en hommes]. Le problème des propriétés privées est soulevé (accessibilité, gestion, ...). [problème propriété privée]

. Martine Biemans (Rixensart) :

Quand l'échevin de l'environnement n'a pas les travaux dans ses attributions, il faut d'abord convaincre le collègue. OK pour la mise à disposition d'un conteneur et d'accord de continuer des interventions localisées dans de petites zones style parcs mais pas le long de la Lasne (Stéphane Dumont) [problème disponibilité en hommes].

. Vincent Bulteau (Beauvechain) :

Impossible pour les agents communaux (pas le temps, et d'ailleurs pas ou très peu de CE de 3^{ème} catégorie sur la commune : problème que les cours d'eau sont de compétences provinciales) [problème disponibilité en hommes et problème compétences gestionnaires]. Pas de conteneur, mais OK pour envoyer de l'information de sensibilisation (mais à qui ?) [problème sensibilisation].

. Christine Moulaert (Action Environnement Beauvechain) :

Prête à constituer un petit groupe de personnes pour ces gestions, mais uniquement pour la balsamine [problème aspect pratique des gestions] et à condition que le gestionnaire ramasse les résidus [problème gestion des résidus].

. Claudia Bouxain (Grez-Doiceau) :

Difficile de juger de la disponibilité des ouvriers communaux : avoir une équipe peut-être, mais le besoin de formation est un facteur limitant [problème disponibilité en hommes] [problème formation du personnel]. La période de gestion (juin - septembre selon les espèces) est aussi un facteur limitant car il n'y a que très peu de personnes présentes [problème aspect pratique des gestions]. Pas de conteneur à la commune mais possibilité de stockage des résidus au sein du dépôt communal (service travaux) [problème gestion des résidus]. Les services communaux ne seraient aptes à travailler que les sur les tronçons de 3^{ème} catégorie [problème compétences gestionnaires].

La commune va travailler avec le CRABE en 2010 [problème aides extérieures].

. Jacques Stenuit (Amis du parc de la Dyle + ENPN) :

D'abord agir sur des projets pilotes, puis essayer de rallier à la cause les communes et associations.

. Delphine De Laët (Villers-la-Ville) :

Le personnel ouvrier serait peut-être disponible, mais il y a un risque de démotivation car le bénéfice de ces gestions ne serait pas perçu immédiatement [problème disponibilité en hommes et problème aspect pratique des gestions]. OK pour le conteneur.

. Bénédicte Maréchal (Jodoigne) :

Commune trop grande, il faudrait envisager une seule vallée par an, de troisième catégorie (e.g. Gobertange) [problème disponibilité en hommes et problème compétences gestionnaires]. Pas d'associatif pour inventaire et donc pas pour les chantiers non plus. Implication des riverains testée en décembre *via* une opération ciblée de retrait des dépôts de déchets en bord de CE [problème sensibilisation]. OK pour des zones test et une extension ultérieure : actions ciblées sur la balsamine avec l'aide du CRABE et OK pour la berce car peu fréquente sur la commune [problème aides extérieures et problème aspect pratique des gestions]. OK également pour le partage des financements : CR + commune (idem que pour l'opération déchets) [problème financement].

. Bénédicte Maréchal (Walhain) :

Va fournir les données d'inventaire déjà effectué.

. Marie-Astrid Hardy (Court-St-Etienne) :

OK pour mettre à disposition des ouvriers mais 1 ou 2 fois maximum et OK pour le conteneur [problème disponibilité en hommes].

. Marc Mauclet (Province du Brabant wallon) :

OK pour la mise à disposition du conteneur mais difficulté pour le déplacer le long du chantier [problème aspect pratique des gestions et propriété privée]. OK pour intervenir mais via une entreprise spécialisée [problème aides extérieures]. La catégorie du CE ne constitue pas un frein aux initiatives (par ex, la commune peut agir sur un 2^{ème} catégorie), par contre c'est l'accès à la propriété privée qui peut constituer un frein [problème compétences gestionnaires et propriété privée].

De manière générale, il n'y a pas d'enjeu économique visible, il faut donc sensibiliser le pouvoir politique pour donner des moyens au niveau local. Il faut aussi sensibiliser les riverains et les convaincre de déplanter des plantes invasives qu'ils ont parfois eux-mêmes plantés !! [problème moyens issus de la RW et sensibilisation]

. Michel Burgho (Direction des cours d'eau non navigables) :

Surtout éviter de toucher aux massifs de renouées lors des travaux d'entreprises. Pas de poste budgétaire prévu pour ce genre d'intervention (lutter contre les plantes invasives) [problème aspect pratique des gestions et financement].

3. Quid de la pertinence d'inclure le DNF dans les opérations de gestion, ainsi que d'autres organismes, type CRABE, Floreco, Le Trusquin, Lemaire sprl, ETH ou autres (Banque du Temps, scouts, ...), ceci afin de se répartir des tronçons à plus vaste échelle ?

. Le *DNF* (Jean-Claude Krack) indique ne pas avoir de poste budgétaire pour ce genre d'intervention et qu'il n'interviendra pas.

. Il existe différentes sociétés qui pourraient aider à ces gestions :

- *CRABE* (Marc Stiemann) : 17 ouvriers de la nature en formation. Disponibilité pour intervenir sur le terrain, à la demande ... mais juste pour des chantiers ponctuels ! Ils ne

peuvent en effet, dans le cadre d'une formation, se contenter que d'un seul type d'intervention. *Floreco* : pendant du CRABE mais côté professionnel. 4-5 personnes. Leur intervention aura un coût.

- Autres : *Ecosem* (payant), *Le Trusquin* (? entreprise sociale à Marloie ; précédente expérience sur l'Ourthe), ...

4. Présentation de la stratégie de lutte envisagée par le CR pour 2010 (cfr schéma de stratégie)

. *Projet pilote sur la masse d'eau de la Lasne avec une entreprise spécialisée (balsamines + berces) :*

Motivation : inventaire complet sur cette masse d'eau

Communes : Waterloo, La Hulpe, Lasne et Rixensart

Gestionnaires : Communes (12 km), Province (35 km), Région (8 km) + non classés (42 km)

Rqs : . OK pour la participation financière de la commune de Lasne si on ne travaille **pas chez le privé** et que sur les **3^{èmes} catégories** (Marie Sengier).

. Chez le privé, c'est le **CR** qui doit donc financer (Augustin Smoos).

. Pour les autres communes, cf précédemment.

. *Projets pilotes sur des zones prioritaires avec les communes et des bénévoles (balsamines + berces) :*

Motivation : désignation de sites prioritaires en fonction des résultats actuels de l'inventaire ... **zones amont et affluents des grands cours d'eau**.

Communes : Chastre, MSG, CSE, Ottignies, Beauvechain, Jodoigne, Lincent

Gestionnaires : Communes et Province

Les remarques s'articulent notamment autour des 3 besoins de base, à savoir que la main d'œuvre devrait être fournie par les bénévoles (PCDN et autres), un conteneur devrait être fourni par la Commune ou la Province et des formations devront être dispensées par la cellule du CR (+ Gembloux Agro-Bio Tech).

De même, en fonction des conditions, il n'est pas forcément nécessaire d'exporter, il est possible de laisser les résidus sécher en tas en milieu dégagé ... à condition de suivre régulièrement ces tas et de court-circuiter toute possibilité de maturation des graines.

. **Jodoigne** est d'accord pour participer mais plutôt sur le *Gobertange* (3^{ème} catégorie) avec le CRABE en soutien. Jérémie signale que sur cette commune, le *ruisseau de Piétrain* et le *ruisseau des Bronnes* sont aussi considérés comme des sites prioritaires où agir. Il insiste sur le cas du Piétrain, car d'après l'inventaire, le ruisseau de Gobertange, dans lequel se jette le Piétrain, n'est pas encore contaminé dans sa partie plus amont !

. **Chastre** est d'accord pour entreprendre quelque chose sur la *Houssière*, dans le cadre du PCDN, en essayant de mobiliser des bénévoles sur le long terme. Jérémie fait remarquer que cette notion du long terme est à privilégier lors du recrutement des bénévoles, car la gestion de ces plantes s'inscrit sur la durée (max. 3 ans pour la balsamine et 5 ans pour la berce).

. **Beauvechain** : *AEB* est d'accord de participer à l'éradication des balsamines sur le Mille, à condition que la Province enlève les résidus de fauche. *Vincent Bulteau* est OK, mais il s'agit d'un cours d'eau de 2^{ème} catégorie. *Marc Mauclet* est OK.

. **Province** : *Marc Mauclet* est d'accord pour donner l'accès aux cours de 2^{ème} catégorie à des fins de gestion.

. *Projet pilote au niveau des sources de l'Orne avec le PCDN de Gembloux (renouées) :*

Motivation : zone amont du bassin de l'Orne avec un risque de déstabilisation des berges.

Communes : Gembloux et son PCDN

Gestionnaire : Province de Namur

Rqs : la commune appuie cette initiative au travers de son PCDN. Emmanuel Delbart et Jérémie devront aller visiter la zone afin d'évaluer la faisabilité de la chose.

Remarque :

Concernant la berce du Caucase, étant donné les risques encourus et la mise sur pied d'une campagne de lutte à la DCENN contre cette espèce, il paraît a priori possible de gérer cette plante sur l'entièreté du bassin Dyle-Gette, là où sa présence est connue *via* l'inventaire.

Fin de la réunion à 12h30.